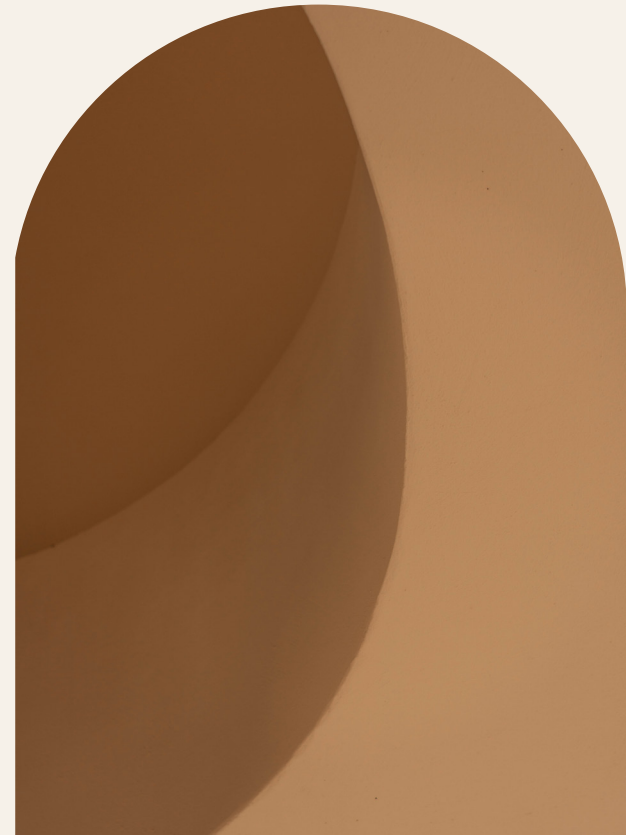


PAROLE D'HÉRITAGE N° 3

LA MAGNA CARTA CHRÉTIENNE 1981



MAGNA CARTA CHRÉTIENNE

Nous étions à la fin de l'année 1981 quand des leaders de JEM du monde entier se sont réunis à Kona, Hawaii, pour la première conférence stratégique internationale. JEM avait vingt-et-un ans et nous avions le sentiment d'être devenus adultes. Il y avait une grande anticipation de ce que le Seigneur allait nous dire et de la façon dont il allait nous conduire. Alors que les leaders se sont réunis pour leur première rencontre, ils ont vécu un profond temps d'adoration. À la fin de ce moment, Loren a dit : « Notre objectif n'est pas de poursuivre notre propre ordre du jour, mais de recevoir celui de Dieu. Avant de faire quoi que ce soit d'autre, prenons tous un temps personnel pour chercher Dieu. Demandons-lui ce qu'il aimerait nous dire, puis réunissons-nous à nouveau et partageons ce que nous avons reçu les uns avec les autres. » Tout le monde s'est dispersé pour écouter Dieu individuellement.

Dès que Loren s'est retrouvé seul, il a senti que Dieu commençait à lui parler. Il raconte : « J'ai écrit aussi vite que je le pouvais sur ce que je comprenais être la Magna Carta chrétienne. »

La Magna Carta d'origine est un célèbre document historique écrit en Angleterre en l'an 1215. C'est l'un des premiers documents politiques qui détaille les droits humains fondamentaux. De façon similaire, la Magna Carta chrétienne détaille les droits inhérents à l'évangile, que tout être humain possède. Elle exprime tout ce qui est impliqué dans la Grande Mission, telle que nous pouvons la voir avec les yeux de ceux qui doivent bénéficier de la bonne nouvelle du Royaume. Que peuvent attendre ceux qui ne connaissent pas encore Jésus des disciples de Jésus ?

Les six points conduisent à une réponse convaincante et holistique qui fait écho tant aux actions qu'aux paroles de Jésus : « Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25:40).

LOREN CUNNINGHAM

Chaque personne sur terre a le droit :

1. D'entendre et comprendre l'évangile de Jésus-Christ.
2. D'avoir une Bible disponible dans sa propre langue.
3. D'avoir une communauté chrétienne disponible près de chez soi, pouvoir se réunir régulièrement chaque semaine pour la communion fraternelle, recevoir un enseignement biblique et adorer avec d'autres membres du corps de Christ.
4. D'avoir une éducation chrétienne disponible pour ses enfants.
5. D'avoir les nécessités de base de la vie : nourriture, eau, vêtements, abri et soins médicaux.
6. De mener une vie productive et épanouissante spirituellement, mentalement, socialement, émotionnellement et physiquement.

Nous nous engageons, par la grâce de Dieu, à respecter cette alliance et à vivre pour sa gloire. Développé par les leaders de JEM, 1981.